

**DEVOIR D'ANALYSE EN MORPHEMES**

1) Enumérez séparément les morphèmes utilisés dans les phrases françaises suivantes, en notant phonétiquement et orthographiquement leur signifiant et en disant quelques mots sur leur éventuelle particularité morphologique:

*1. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. 2. Or la terre était un chaos, et il y avait des ténèbres au-dessus de l'Abîme, et l'esprit de Dieu planait au-dessus des eaux. 3. Dieu dit: «Que la lumière soit», et la lumière fut. 4. Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres. (Genèse, 1, 1-4, traduction de Emile Osty et Joseph Trinquet, dans: La bible, 1973, Paris, Seuil, 35).*

2) Faire le même travail sur la traduction de ces phrases dans une des langues du monde, de préférence dans une langue qui utilise une autre écriture que l'alphabet latin.

On ajoutera le verset 5: *Dieu appela la lumière «jour», et les ténèbres, il les appela «nuit». Il y eut un soir, il y eut un matin: premier jour.*

**CORRECTION PARTIELLE**

**1. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.**

[o] *au*: amalgame des deux morphèmes "à" et "le" (= Déterminant défini), qui est une variante qui apparaît devant un segment consonantique (cf. à *l'achèvement*, à *l'inoubliable commencement*).

[k0mãs + mǎ] *commence-ment*: synthème du lexème "commencer" et du morphème grammatical de nominalisation *-ment* "le fait de, ce qui" (cf. les commutations *au commencement/à l'achèvement/au dénouement*; mais *-ment* ne commute pas, ce qui n'est pas rare quand il s'agit d'un morphème fonctionnel). Le synthème, combinaison figée de morphèmes, fonctionne comme un seul morphème (cf. *au grand commencement* comme *au grand début*, où l'adjectif est épithète du synthème nominal comme du nom, ou bien *au commencement du monde* comme *au début du monde*, où le syntagme *du monde* est complément du synthème comme du nom).

[djø] *Dieu*: lexème nominal.

[kRe + a] *cré-a*: lexème verbal "créer" et morphème temporel de passé simple qui a pour signifiant /a/ et pour signifié "passé factuel". Le segment /a/ n'est pas le support formel du signifié complexe "passé factuel de 3ème personne du singulier"; car on retrouve ce /a/ à d'autres personnes du singulier ou du pluriel comme *tu créas*, *nous créâmes* et *vous créâtes*. Faut-il ajouter un morphème à signifiant zéro comme support du signifié "3ème personne du singulier"? Non, car on ne saurait préciser la valeur significative exacte de cette appellation grammaticale traditionnelle. La situation serait différente dans *Dieu, il créa le ciel*, où la prétendue 3ème personne du singulier correspondrait bien à un morphème, dont le signifiant serait d'ailleurs /il/, et le signifié le contenu du SN que ledit morphème reprend anaphoriquement.

[l] ou [l@] *le*: morphème grammatical de définitude (=Déterminant défini).

[sjɛl] *ciel*: lexème nominal. Particularité morphologique: dans le contexte de ce nom, le morphème de pluralité présente une variante à signifiant discontinu qui modifie la fin du signifiant du lexème: /e... ø | (ɛl)/; elle est notée orthographiquement par *s... ux* dans *les cieux*.

[e] *et*: morphème grammatical signifiant l'addition à ce qui précède.

[la] *la*: variante du morphème de définitude "le" dans le contexte d'un nom morphologiquement féminin. Cette variante ajoute au signifiant normal de ce morphème un segment [a] de féminin, qui n'est pas une unité significative de féminin, car le féminin n'est pas choisi en tant que tel par le locuteur par opposition à quelque chose d'autre. Le féminin est imposé au locuteur français par le choix qu'il a fait du lexème *terre*; il lui est impossible de dire *\*le terre*. On ne peut donc pas dire que *la* commute avec *le*; en fait *la* alterne avec *le*, c'est-à-dire apparaît à la place de *le* dans certains contextes particuliers.

**2. Or la terre était un chaos, et il y avait des ténèbres au-dessus de l'Abîme, et l'esprit de Dieu planait au-dessus des eaux.**

[OR] *Or*: morphème grammatical connecteur de phrase.

[et + ε + t] *ét-ai-t*: lexème verbal "être", combiné avec le morphème "temporel" d'imparfait, qui a pour signifiant /ε/ et pour signifié "non actuel". Quant au *-t* final, c'est normalement le second élément du signifiant discontinu de "personne 3, c'est-à-dire "personne autre que le locuteur et que l'interlocuteur": on le trouverait par exemple dans /il etɛt̥ ãkOR .../. Mais ici ce *-t*, considéré traditionnellement comme une désinence (c'est-à-dire une finale) de troisième personne

parce qu'il est couramment associé au pronom *il* de troisième personne, est un segment morphologique d'accord du verbe avec son sujet. Il est obligatoire en français, dès que l'on a un sujet et si ce sujet n'est pas au pluriel. N'étant pas choisi en tant que tel, il ne saurait être un morphème. Ce segment morphologique n'est pas réalisé quand il se trouve devant une initiale consonantique: [i]l etɛt ody dez o] en face de [i]l etɛ syR lez o]. Quand il est réalisé phonétiquement, les grammairiens parlent alors de liaison.

**[ø] un:** morphème grammatical de non définitude.

**[kao] chaos:** lexème nominal.

**[il jav + ε] il y av-ai-t:** le prétendu pronom *y* ne peut pas commuter seul. De fait dans l'énoncé où il se trouve c'est l'ensemble *y av-* que l'on pourrait faire commuter en le remplaçant par exemple par *tomb-* ou *plan-*. Mais même *il* ne peut pas commuter; on le verrait bien si on avait le présent, car *Il y a des ténèbres au-dessus des eaux* commuterait avec *Voici des ténèbres au-dessus des eaux*. Donc /il jav/ est le signifiant d'un morphème verbal que l'on peut qualifier d'impersonnel, comparable à *il pleut*, et qui permet, comme *voici* ou *c'est* de faire une phrase d'existence. Mais il a l'avantage par rapport à *voici* de pouvoir recevoir les morphèmes temporels des verbes, comme ici le morphème d'imparfait. Il importe de distinguer ce morphème verbal de la combinaison de morphèmes homonyme que l'on aurait par exemple dans: *Pierre va en Suisse: il y a de gros intérêts*, où *il* et *y* sont des morphèmes pronominaux construits avec le morphème verbal "avoir".

**[de] de-s:** plutôt l'article partitif que l'article indéfini au pluriel. Il est décomposable en deux morphèmes: le morphème prépositionnel /d/, suivi du segment /e/, qui est normalement un amalgame de l'article défini /l/ et du morphème de pluralité, mais qui ici n'est qu'une variante de l'article défini /l/ dans le contexte d'un nom qui est morphologiquement toujours au pluriel: *ténèbres*. Mais on pourrait peut-être aussi dire que ces deux morphèmes amalgament leur signifiant, exactement comme la préposition "à" et l'article défini "le".

**[tenɛbR] ténèbres:** lexème nominal qui est morphologiquement féminin et pluriel.

**[o dɛsy d@] au-dessus de:** on peut apparemment faire commuter la préposition contenue dans *au-* et le nom *dessus* (cf. *vers le dessus des eaux*, *près du dessus des eaux*; et *au milieu des eaux*, *au centre des eaux*, *au bout des eaux*), ce qui inviterait à faire de *au-dessus de* un syntème, c'est-à-dire un groupe de morphèmes qui fonctionnent comme un seul morphème (il commute en effet avec les prépositions *sur* et *dans*), d'où le nom de locution préposi-tive que lui donnent les grammairiens. Mais l'article contenu dans *au-* ne semble pas pouvoir commuter (cf. \*à *un dessus des eaux*, \*à *ce dessus des eaux*), et d'autre part le sens de *au-dessus de* semblerait être celui de *sur* avec en plus un sème de "non contact". Il est dans ces conditions préférable de dire que *au-*

*dessus de* est une préposition, morphologiquement composée certes, mais non pas morphématiquement complexe.

**[l abim]** *l'Abîme*: le morphème grammatical de définitude /l/ et le lexème nominal /abim/, qui est morphologiquement masculin. Si on parle d'élision, cela n'a de sens qu'à propos de la notation graphique, selon laquelle l'article s'écrit normalement *le* et perd son *-e* final devant voyelle. Au niveau phonique le morphème a son signifiant /l/, lequel se réalise phonétiquement tel quel devant voyelle et peut présenter une réalisation phonétique [l.] devant consonne, sans que cela soit obligatoire.

**[l ɛspRi d@ djø]** *l'esprit de Dieu*: morphème de définitude /l/, lexème nominal /ɛspRi/, morphème fonctionnel /d/ indiquant la fonction de complément de nom, et lexème nominal /djø/, qui est morphologiquement masculin et qui fonctionne ici comme un nom propre, c'est-à-dire en fait comme un SN.

**[plan + ɛ +t]** *plan-ai-t*: lexème verbal "planer", et morphème "temporel" d'imparfait. Le *-t* final est une marque morphologique d'accord.

**[o d@sy dez o]** *au-dessus d-es eau-x*: morphème prépositionnel "au-dessus de", plus variante dans le contexte de la préposition /d/, qui amalgame le signifiant du morphème de définitude et du morphème de pluralité, et plus lexème nominal "eau", qui est morphologiquement féminin. Au niveau orthographique, le morphème de pluralité correspond à deux marques: le *-s* de *des* et le *-x* de *eaux*.

### 3. Dieu dit: «Que la lumière soit», et la lumière fut.

**[di]** *d-i-t*: lexème verbal "dire", dont le signifiant normal est /diz/ (cf. *nous disons*, *je disais*) et dont /d/ est apparemment une variante due au contexte du morphème de passé simple. Ce morphème présente ici une variante /i/, à moins qu'on ne postule, à la suite de Karel van den Eynde et Claire Blanche-Benveniste, une variante /Vɛi/ (c'est-à-dire un *-i-* qui entraîne la chute de la consonne et de la voyelle qui précèdent). Ce serait alors cette variante qui, combinée avec le signifiant normal de "dire" (soit la suite phonématique /diz + Vɛi/), expliquerait l'apparente variante /d/ du lexème verbal. On remarquera que si, dans *il dit encore quelque chose*, le passé simple est homonyme ou plus exactement homophone du présent [il dit ~~ak~~OR], au niveau phonématique, on a affaire à deux suites différentes, le passé simple correspondant à /il diz + Vɛi + ɛt/ et le présent à /il diz + ɛt/, si l'on admet bien que le temps dit présent est l'ensemble des formes verbales qui correspondent à l'absence de tout morphème temporel.

**[k@ ... swa]** *que ... soit*: "que" n'est pas ici une conjonction de subordination complétive, mais le "que" qui fait partie du subjonctif (cf. *qu'il chante*, *que nous venions*, etc.). Il se trouve en effet, dans notre texte, après l'ouverture des guillemets. [k@] est en fait ici le signifiant du morphème de subjonctif, dont le signifié est "volonté". Et [swa] est alors une variante du verbe

"être", entraînée par la présence de ce morphème de subjonctif, quand ce dernier n'est pas accompagné d'un morphème temporel. En l'absence de guillemets (*Dieu dit que la lumière ft*, ou, plus simplement *Dieu dit que la lumière soit*), le segment *que* serait alors le morphème de subordination complétive; et ce morphème entraînerait la variante Ø du morphème de subjonctif, ce qui éviterait une séquence du type \**Dieu dit que que la lumière soit*. Mais du coup, puisque le verbe présente une variante due au contexte du subjonctif, cette variante servirait de relai visible au morphème de volonté. Par contre si le verbe n'avait pas de variante au subjonctif, il n'y aurait alors pas de différence entre la phrase signifiant une volonté (*Dieu dit que l'homme chante*) et la phrase signifiant une affirmation (*Dieu dit que l'homme chante*), sauf si l'on mettait un subjonctif imparfait de concordance des temps (*Dieu dit que l'homme chantât*) ou si l'on remplaçait la complétive par un infinitif (*Dieu dit à l'homme de chanter*).

**[lymjɛR]** *lumière*: lexème nominal morphologiquement féminin.

**[fy]** *f-u-t*: variante du lexème verbal "être", et morphème "temporel" de passé simple, dont le signifié est ici [y].

#### 4. Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres.

**[vi]** *v-i-t*: lexème verbal "voir", dont le le signifiant est /vwaj/ (cf. *nous voyons*, *je voyais*); et morphème "temporel" de passé simple, dont le signifiant est comme dans le cas du verbe *dire* /ʎCi/: cela fait disparaître les deux segments [wa], car ceux-ci représentent une seule voyelle, appelée diphtongue.

**[k@]** *que*: morphème de subordination complétive.

**[etɛ]** *ét-ai-t*: ici l'imparfait n'est pas le signifiant d'un morphème de "non actuel"; c'est simplement un accord en temps (qu'on appelle traditionnellement concordance des temps) avec le verbe principal *vit* qui est au passé simple. Comme tout accord il s'agit d'un phénomène morphologique.

**[b0n]** *bonne*: variante du lexème adjectival "bon" dans le contexte d'un sujet féminin.

**[sepaRa]** *sépara*: lexème verbal "séparer" et morphème temporel de passé simple.

**[de]** *des*: est ici la combinaison de la préposition "de" et de l'article défini au pluriel. Ce n'est pas l'article partitif ni l'article indéfini. Car le verbe *séparer* se construit avec deux compléments de verbe, dont le second est introduit par la préposition *de*: *on sépare quelque chose de quelque chose d'autre*.